

Quelques extraits du livre du Colonel Campagne --- commandant en 1915 au 107e RI --- pour nous aider à comprendre le contexte dans lequel en avril 1915 le refus de monter en ligne du 107e RI s'est déroulé. Et qui a eu pour conséquence involontaire de déclencher l'insoumission des soldats du 63e RI . Cette dernière sera, pour l'exemple, réprimée avec force et sera connue sous l'appellation " les fusillés de Flirey ".

Le Chemin des Croix

Ici s'est posée à moi la question la plus grave qui puisse surgir dans la conscience du chef : le droit ou le devoir de ne pas exécuter *volontairement* un ordre donné, et un ordre de l'importance d'une attaque.

Page 100

Il commande à un millier d'hommes et il a la certitude, tout le lui démontre, que l'exécution de l'ordre entraînera la mort de plusieurs centaines d'entre eux, sans que l'ennemi ait rien à en souffrir, sans qu'aucun autre résultat soit obtenu, que ce carnage!

Page 101

Un peu plus tard, après un nouveau tir d'artillerie, enfin mieux réglé, mais encore inefficace et surtout tardif, on me demande un nouvel effort. Sarot me rappelle. Excédé, je réponds : « Je ne peux pas et je ne veux pas! »

Cette fois le sort en est bien jeté!

1. J'eus, un peu plus tard, des détails sur le conseil tenu à Mamey, par le général de brigade Chéré. Nous n'avions qu'une ligne téléphonique, et il suivait, au central, nos conversations. Il entendit lui-même mon refus. Il le transmit aux chefs présents, mais en l'écoutant avec son habituelle bienveillance. « Ce chef de bataillon répète qu'il ne peut pas sortir. » C'était déjà trop, car le général commandant en ces lieux, non moins ferme que moi, riposta : « Il ne peut pas? Et le Conseil de Guerre?... » A-t-il connu, par la suite, toute la phrase? Je l'ai loyalement répétée à Penquête.

Page 104

Sans déboucher des tranchées, le bataillon a perdu 135 hommes et 4 officiers. Pour la seule transmission de mes ordres, 15 agents de liaison sont tombés!

Page 105

On se traîna comme on put jusqu'au cantonnement de Rogéville, mais je ne devais pas y connaître le repos, loin de là!

Le jour même j'étais rappelé à la division. On instruisait notre procès. Je dis « notre », bien qu'il semblât surtout être question de mon chef de corps.

Page 106

Et je n'étais pas disposé à laisser coiffer mon colonel du fez emblématique.

Mais la crainte des chefs étant le commencement de la faiblesse, cela n'allait pas tout seul!

Page 107

Le lendemain on me réclama un rapport détaillé et précis sur toute l'affaire. Je répondis, par une brève déclaration, que je reconnaissais ma responsabilité dans la non-exécution des ordres.

Ramenés au repos à Griscourt après quatre jours de service, nous entendîmes à nouveau parler de l'affaire. Le 17, tandis que j'étais parti galoper à travers bois pour me détendre, le commandant de corps d'armée vint visiter mes hommes. Cela tourna mal.

Ayant fait rassembler les unités, il eut la malencontreuse idée de commenter les récents incidents, en laissant échapper à notre adresse quelque critique; puis il interrogea les hommes et cela dégénéra très vite. Quelque peu conspué, il dut regagner précipitamment sa voiture. Son officier d'ordonnance, acculé à l'automobile, fut même menacé par mon vieux Broussiloff et quelques sous-officiers!

A mon retour je fus consterné d'apprendre ce nouvel incident, qui pourtant allait contribuer à arranger nos affaires. Je parcourus à mon tour les compagnies, au repas du soir, pour exprimer mon mécontentement. Sans doute le ton n'y était-il pas. Les hommes étaient satisfaits et goguenard, et je ne pus parler.

Page 108

Je fus vertement lancé pour « l'état d'esprit que j'avais inculqué à mon bataillon ». Et j'offris, comme je l'avais déjà dit à mon divisionnaire, ma démission!

Le ton monta à l'extrême, et ni mon chef ni moi n'avions plus le contrôle de nous-mêmes, au point que, sur un dernier mot, tout le monde fut debout; le général avait reculé, derrière sa table, jusqu'à la cheminée, et le colonel m'avait saisi le bras...

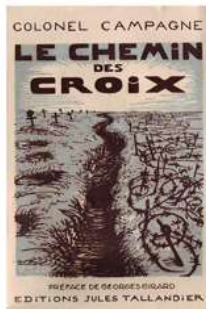
Page 109

Sans qu'il nous ait été donné de le savoir d'une manière certaine, il est permis de croire que nos chefs avaient pris parti pour nous.

Le même jour, en effet, le général Chéré nous quittait pour une autre affectation, bientôt suivi par le général Arlabosse, qui passait de notre division à une autre, en Argonne.

Mais le général commandant en ces lieux lui-même était destiné à changer de secteur.

Page 110



Source : le Chemin des Croix 1914-1918 / Colonel Campagne / Ed Tallandier /1930 / 369 p.

Guerre 1914 -1918 - 63e Régiment d'Infanterie -- <http://faurillon.com>